

EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES FORMATIONS



- [2011-2012](#)
- [2012-2013](#)
- [2013-2014](#)
- [2014-2015](#)
- [2015-2016](#)
- [2016-2017](#)
- [2017-2018](#)

Suite à l'arrêté du 30 avril 2002 sur les études universitaires rendant obligatoire l'évaluation des enseignements et des formations, l'Université de Perpignan Via Domitia a affirmé sa volonté de mettre en pratique cette dernière dans l'ensemble des formations de l'Université (on entend par formation une année de Licence ou de Master). Considérant que la qualité de ses formations et la réussite de ses étudiants passaient par une véritable implication et une reconnaissance de tous les acteurs de chaque formation, elle a fait de l'évaluation des enseignements un élément majeur de sa politique pédagogique. Elle a décidé de prendre en charge toutes ces pratiques et de les situer dans un cadre général qui puisse être applicable à chaque formation. Ses principaux objectifs sont :

- Conforter l'UPVD comme lieu de formation de qualité et valoriser ainsi son image ;
- Contribuer à rendre plus attractives ses formations ;
- Assurer une évolution maîtrisée de ses formations ;
- Dynamiser le dialogue enseignants / étudiants ;
- Conforter les équipes pédagogiques et veiller à l'amélioration continue de leur fonctionnement.

La démarche d'évaluation doit prendre en compte, par l'intermédiaire de questionnaires, l'appréciation des étudiants de la formation dans laquelle ceux-ci sont inscrits. Cette appréciation doit être recueillie chaque année et l'observatoire de la vie étudiante doit en assurer le traitement statistique et la transmission des résultats. Enfin, la crédibilité et l'efficacité de la démarche d'évaluation exigent un engagement fort de tous les partenaires, une communication large des résultats et surtout la mise en oeuvre des propositions d'amélioration suscitées par l'évaluation.

Ces questionnaires, réalisés à l'initiative des responsables pédagogiques des diplômes, sont saisis et traités sur support informatique. D'utilisation gratuite, le logiciel retenu est simple et performant au niveau de la conception de questionnaires d'enquêtes et compatible avec beaucoup de logiciels de traitement des statistiques dont certains sont accessibles par tous. De ce fait, tout responsable le souhaitant peut l'utiliser directement par lui-même.

Les questionnaires sont remplis en ligne sur invitation, de façon anonyme. L'enregistrement des réponses ne contient aucune information d'identification sur l'enquêté et, si ce dernier a répondu à un questionnaire utilisant des invitations, il peut être assuré que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec sa réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si il a ou non utilisé son code pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

Dans ce cadre, l'évaluation a été mise en oeuvre à l'UPVD pour la première fois en 2009 à partir d'un questionnaire général des services et de l'organisation des enseignements. Les aspects relatifs à l'enseignement ont été renforcés et diversifiés dès 2010, permettant notamment aux étudiants de faire part, si besoin, de problèmes spécifiques à certaines matières. Les résultats ont été publiés et sont encore disponibles sur le site. Malgré plusieurs efforts déployés afin d'améliorer la participation des étudiants à ces enquêtes (notamment la possibilité de transférer leurs messages ENT vers leurs boîtes personnelles), cette participation reste néanmoins insuffisante pour que les résultats soient crédibles et

représentatifs au regard des aspirations de la communauté étudiante. Nous invitons donc chacun de vous à vous mobiliser pour que l'évaluation puisse remplir les missions qui lui sont dévolues.

Mise à jour le 17 juillet 2018